

BULLETIN BI-MENSUEL

DE LA

SOCIÉTÉ LINNÉENNE DE LYON

FONDÉE EN 1822

ET DES

SOCIÉTÉS BOTANIQUE DE LYON, D'ANTHROPOLOGIE ET DE BIOLOGIE DE LYON

RÉUNIES

Secrétaire gén. : M. P. NICOD, 122, r. St-Georges ; Trésorier : M. F. RAVINET, 11, r. Franklin

Abonnement
annuel } 10 francs.SIÈGE SOCIAL A LYON :
33. Rue Bossuet (Immeuble Municipal)

2669 MEMBRES

MULTA PAUCIS

Chèques Postaux
c/c Lyon, 101-98**PARTIE ADMINISTRATIVE****Admissions**

Ont été admis à la séance du 22 février :

MM. Verdoorn, Greppo, Elias, Losa.

ORDRE DU JOUR

DE LA

Séance générale du Lundi 8 Mars 1926, à 20 heures1^o Vote sur l'admission des candidats présentés à la séance du 22 février auxquels sont ajoutés :

M. Bodenheimer (Dr F.-S.), P. O. B. 121, Tel-Aviv (Palestine), *Faune de Palestine, Coccidæ, Orthoptera, Insectes nuisibles, Zoocécidies du bassin méditerranéen*. — M. Bakhuizen van den Brink (R. C.), Wigmanweg 15, Buitenzorg (Java), *Botanique*, parrains MM. Riel et Nicod. — M. Aymard (Jean), 17, place Morand, Lyon, parrains MM. le Dr Ant. Magnin et J. Pasteur. — M. Didier (G.), 12, avenue Panhard, Thiais (Seine), *Botanique, Ronces et Hybridation*, parrains MM. de Litardière et abbé Charbonnel.

2^o Présentation de :

M. Denis (Henri), ingénieur, Briennon (Loire), par MM. Larue et Alabernarde. — M. Scannone (Félix), 138, rue Paul-Bert, Lyon, par MM. Valencot et Jossierand.

bien observé, puisqu'il lui assigna le nom générique de *Diaperis*, du grec διαπερῶ, percer de part en part, par suite de percer les champignons dans lesquels il dépose ses œufs.

Mais tous les entomologistes, et ils sont nombreux qui, depuis ont décrit soit la larve, soit l'insecte parfait (Laporte et Brullé, Mulsant et Rey, Du Buysson, Valéry Mayet, Faimaire, Aclouque, etc.), n'ont nullement cherché à approfondir l'habitat exact de cet insecte et signalaient simplement comme tel les bolets, les agarics, ou les champignons des arbres.

Seul Léon Dufour (1843) précise que la larve de *Diaperis boleti* vit dans le *Boletus imbricatus* et y creuse en le dévorant et en le réduisant en farine, des galeries irrégulières.

La nomenclature mycologique désigne aujourd'hui ce champignon sous le nom de *Polyporus imbricatus* B.

J'ai obtenu *Diaperis boleti* de deux autres Polypores, le *Polyporus resinosus* Schrad. et le *Polyporus stipticus* Pers. qu'un de nos collègues de la Société, M. Girod, avait bien voulu m'envoyer du Brusc dans le Var, et d'où sont sortis plus de cinquante exemplaires de l'insecte.

Tout récemment, M. Lecomte, à une des dernières séances de la Société Entomologique de France (25 novembre 1925) a signalé avoir obtenu trente-sept exemplaires de *Diaperis boleti* d'un *Polyporus squamosus* récolté sur un vieux tilleul à Verderonne (Oise).

Les mêmes réflexions peuvent se faire à propos de *Platyedema europæum* Lup. dont je n'ai pu trouver dans les traités aucune indication précise de son habitat. J'ai obtenu cet insecte qui est plus particulièrement méridional, également du *Polyporus stipticus* Pers., venant du Brusc, et dont les larves en nombre vivaient en bon ménage avec celles du *Diaperis boleti*.

GRUPE DE ROANNE

Séance du 15 Février

I. — M. LARUE fait une communication sur *Cistude d'Europe*. Après avoir donné quelques renseignements sur cette espèce, il indique qu'elle n'est pas signalée comme existant à l'état libre dans nos régions dans l'ouvrage *Reptiles et Batraciens* de A. GRANGER. Or, M. ARMEZZANO a affirmé il y a quelques années sa présence à Marcigny. D'autre part, le 3 septembre 1925, cette tortue des marais a été prise à la ligne, au ver rouge, par un pêcheur à Montceau-les-Mines, dans le canal du Centre au Bassin de Galizot.

Un de nos collègues de Montceau-les-Mines, M. LANGERON, étudie l'habitat et l'aire de dispersion de *Cistude d'Europe*.

Nous serions reconnaissants aux membres du groupe de Roanne et spécialement à ceux de la section de Marcigny qui s'intéresseraient à cette question, de nous signaler les découvertes, les prises ou les remarques qui ont été ou pourront être faites sur *Cistude d'Europe*.

II. — M. USUELLI, parlant sur les caractères différentiels entre *Amanita phalloïdes* et *Am. citrina* et sur l'innocuité de cette dernière, note en passant que l'un des auteurs les plus anciens qui ont constaté que l'Amanite citrine n'est pas mortelle est VITTADINI (*Funghi mangerecci*, Milan 1835).

Ses essais datent de près d'un siècle (1827).

VITTADINI n'a jamais pu arriver à tuer des chiens même en leur faisant absorber de fortes doses d'Amanite citrine.